

Le trente juin deux mil dix-sept à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de LE BIGNON DU MAINE s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis BELLAY, Maire.

Date de convocation et d'affichage : 20 juin 2017

Présents : Jean- Louis BELLAY - Bertrand LANDELLE - Marie-Laure HARDY - Laurent RAGUIN -Nicole ROMARIE - Mickaël DUCHEMIN - Michelle BOUE - Constance THIREAU - Gilbert DELLIERE - Louis MAHE

Secrétaire de séance : Gilbert DELLIERE

Absent(s) excusé(s) : Sébastien MONSIMER -

Absent(s) non excusé(s) :

Assistait également : Sylvie HUNAULT Adjoint administratif

Ordre du jour :

- Approbation du procès verbal de la séance du 18 mai 2017
- Approbation du rapport 2016 du SIAEP Meslay-Ouest-la-Cropte
- Tarifs Cantine NAP année scolaire 2017/2018
- Débat sur les orientations générales du projet de PADD du PLUi
- Achat d'un banc en granit pour le cimetière
- Questions et informations diverses

1. Approbation du compte rendu de la séance du 18 juin 2017

M. Le Maire demande l'approbation du compte rendu de la séance dernière.
Il est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du rapport 2016 du SIAEP Meslay-Ouest-la-Cropte sur la qualité du service public de l'eau potable : année 2016

DCM n°2017-020

Le Conseil Municipal valide le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable année 2016.

3. Tarifs cantine NAP année scolaire 2017/2018

DCM n°2017-021

Tarif cantine

M. Le Maire propose une augmentation de 2% pour les tarifs cantine soit :

Enfant..... 3.74 €

Adulte..... 5.42 €

(pour information : tarifs 2016/2017 repas enfant 3.67 €, repas adulte 5.32 €).

Tarif NAP

Il n'est pas proposé d'augmentation pour le tarif NAP (nouvelles activités périscolaires)

(pour information : 7.20 €)

Après délibération et vote, 9 pour, 1 contre, le conseil municipal valide ces tarifs.

4. Débat sur les orientations générales du projet de PADD du PLUi

DCM n°2017-022

Après avoir réalisé un diagnostic, la Communauté de Communes du Pays de Meslay Grez s'est engagée dans l'élaboration d'un projet de territoire, traduit dans le projet d'aménagement et de développement durable (PADD, qui sera décliné réglementairement au travers du règlement du PLU ainsi que des orientations d'aménagement et de programmation.

A ce stade de la procédure et de la démarche, le conseil municipal doit débattre sur les orientations générales de ce projet.

M. Le Maire présente les orientations générales du projet de PAD, évoquées lors de la dernière réunion des communes concernées, des normes réglementaires seront mises en place au niveau territorial.

Le Conseil,

VU le code général des collectivités territoriales.

VU le code de l'urbanisme, notamment son article L.153-12 ;

VU la délibération du 22 décembre 2015 prescrivant l'élaboration d'un PLUi, fixant les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation,

VU le projet du P.A.D.D qui lui est soumis ;

ENTENDU l'exposé de monsieur le maire ;

PREND ACTE du débat qui a eu lieu sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables du projet de PLUi du Pays de Meslay Grez

5. Achat d'un banc en granit pour le cimetière

DCM n°2017-023

M. Le Maire propose l'achat d'un banc en granit pour le cimetière. Il présente le devis de l'entreprise SARL NORMAND de Meslay du Maine pour un montant de 312.50 € TTC.
Cette dépense sera mandatée en investissement à l'article 21316
Le Conseil Municipal valide à l'unanimité cet achat.

6. Questions et informations diverses

- ▶ **Commission voirie** : le fauchage des voies communales a été fait en juin.
Les travaux d'enduits, point à temps sont programmés en juillet
- ▶ **Local du commerce** : M. le Maire attend la réponse d'une personne intéressée, si celle-ci s'avère négative, la commune va mettre une annonce pour proposer la vente 80.000 € TTC ou la location 500 € HT.
- ▶ **Organisation temps scolaire / NAP**
Un projet de décret concernant une nouvelle dérogation à l'organisation des temps scolaires est à la consultation au niveau national.
La question nous concernant avec l'école de Maisoncelle est de savoir si nous poursuivons l'organisation actuelle des temps scolaires ou si un retour à la semaine des 4 jours est envisageable dès la rentrée 2017 ou seulement à la rentrée 2018.
Après délibération, le conseil municipal décide de conserver les NAP à la prochaine rentrée scolaire de septembre et d'envisager un changement à la rentrée 2018.
- ▶ **Suite à la réunion du Conseil d'école du 15 juin**, 85 élèves sont inscrits pour la rentrée 2017 40 à Maisoncelle et 45 au Bignon du Maine (à la limite de la fermeture d'une classe, un comptage sera fait à la rentrée).
 - La commune a aidé au financement du voyage en classe de neige avec un coût de 150 €/enfant
 - Pour la prochaine rentrée, l'aide prévue par la commune a été évaluée à 120 €/enfant.
- ▶ **Commission Bâtiments** :
 - Un point sera fait prochainement entre Laurent Raguin et l'instituteur sur les besoins en petits travaux du bâtiment de l'école.
 - Concernant le réfectoire, les travaux pour les fissures seront vus à l'automne avec l'expert.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 21 h 00

Le Maire
Jean Louis BELLAY

